



Institut Luxembourgeois
des Administrateurs

ILA Bootcamp

Les fondamentaux de gouvernance d'entreprises luxembourgeoises

26 juin 2018

ILA Bootcamp

Les fondamentaux de la gouvernance d'entreprises luxembourgeoises

Objectifs

L'objectif de ce cours est de comprendre **les rôles et défis clés des administrateurs dans l'environnement luxembourgeois de la gouvernance des entreprises.**

Ce cours explorera non seulement les aspects légaux et réglementaires, mais fournira également aux participants les meilleures pratiques et conseils. Le programme privilégie l'interaction et le partage d'expériences, et est animé par des experts luxembourgeois.

Ce cours est conçu pour les administrateurs (exécutifs et non exécutifs) étrangers et locaux qui veulent améliorer leurs connaissances de la gouvernance d'entreprises dans le cadre luxembourgeois.

Ce cours est également recommandé aux :

- Membres des organes de décisions,
- Secrétaires de conseil d'administration,
- Représentants des employées siégeant au conseil d'administration
- Autres professionnels qui interagissent avec les conseils et qui souhaitent améliorer leur compréhension du fonctionnement du conseil et des rôles de ses administrateurs.

Avantages du programme

- Une compréhension des concepts clés de l'environnement luxembourgeois, ainsi que du rôle de la bonne gouvernance dans la réalisation de conseils efficaces et à grande valeur ajoutée
- Un aperçu de certaines situations spécifiques au Luxembourg
- La possibilité de bénéficier des conseils pratiques de nos experts

Programme - ILA Bootcamp

8.45	<i>Inscription et café d'accueil</i>
9.00	Bienvenue et introduction
9.15	Gouvernance d'entreprise – Prise de conscience et concepts clés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadres de gouvernance au Luxembourg, en UE et à l'international ▪ Les acteurs autour des conseils d'administration
10.00	Les fondamentaux du droit luxembourgeois des sociétés à l'attention des administrateurs <ul style="list-style-type: none"> ▪ Types de sociétés commerciales luxembourgeoises ▪ Assemblées des actionnaires ▪ Conseils d'administration et leurs fonctionnements ▪ Devoirs et responsabilités des administrateurs
11.00	<i>Pause-Café</i>
11.20	Les fondamentaux du droit luxembourgeois des sociétés (... suite)
13.00	<i>Déjeuner</i>
13:45	Lire et comprendre les états financiers <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes annuels ▪ L'audit ▪ Obligations de publication et de dépôt
15.00	Situations spécifiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ PME, Sociétés cotées, secteur financier, représentants du personnel, représentants de l'état, filiales Considérations clés pour accepter (ou conserver) un mandat d'administrateur de sociétés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Considérations clés et lettres de mission ▪ Imposition des administrateurs Comprendre la dynamique du conseil pour y améliorer son impact <ul style="list-style-type: none"> • Le conseil en tant que groupe : collaboration, dynamique de groupe, les valeurs de l'entreprise et l'importance du ton au sommet
16.00	<i>Pause-Café</i>
16.15	Partage d'expériences avec un administrateur indépendant
17.00	Questions & discussion : dernières tendances et défis
17.20	<i>Clôture</i>

Informations Pratiques

DATE ET HEURE

Mardi, 26 juin 2018
De 8h30 à 17h30

ADRESSE

Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg-Kirchberg
(Parking disponible à charge des participants)

DROITS D'INSCRIPTIONS

- 540.00 € pour les membres ILA (+ TVA 3%)
- 650.00 € pour les non-membres (+ TVA 3%).

Le tarif couvre les supports du cours, les rafraîchissements ainsi que le déjeuner.

ILA est reconnu comme organisateur de cours de formation professionnelle continue par arrêté ministériel du 11 octobre 2011 (ministre de l'éducation nationale et de la formation professionnelle). Les frais de formation sont éligibles dans le cadre de la demande de co-financement l'Etat.

LANGUE

Le cours et les discussions se tiendront en français.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur le site www.ila.lu. Une confirmation d'inscription sera adressée aux participants par e-mail conjointement avec la facture.

PAIEMENT

Le règlement de l'intégralité du montant est à régler dès réception de la facture.

CONDITION D'ANNULATION

Toute annulation doit être communiquée par écrit à l'adresse suivante. v.vansaen@ila.lu

En cas d'annulation reçue moins de 5 jours avant le début de la formation, l'entièreté du montant de la formation reste dû.

Les remplacements de participants sont possibles sur communication écrite du nom et des coordonnées du remplaçant dans les 2 jours avant le début de la formation.

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

Un certificat de participation sera remis aux participants ayant assisté à l'entièreté de la formation.

CPD INFORMATION

Crédit d'heures alloué dans le cadre de la formation continue des administrateurs certifiés ILA : **7 heures**

CONFIDENTIALITY AGREEMENT

Les cours ILA sont conduits sous la règle "Chatham House". Formateurs & participants sont tenu de respecter la nature confidentielle des discussions qui se tiendront pendant le cours.

ILA se réserve le droit d'utiliser les photographies prises durant l'événement pour sa communication et de les publier sur son site web, les réseaux sociaux sur lesquels ILA est présent ainsi que sur son matériel promotionnel.